



SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIERE D'ILLE-ET-VILAINE

35, rue d'Echange 35000 RENNES

☎ 02.99.65.36.50 - Fax 09.57.34.75.43

E-mail : sdasfo35@gmail.com ud.fo35@wanadoo.fr

Sites : <http://sdasfo35.tumblr.com/>

Communiqué de Presse

« Encore une pierre dans le jardin des Personnes en Situation de Handicap Psychique dans leurs accès à l'emploi »

- ✓ Alors que l'OCDE invite ses membres Européens à amplifier des politiques, davantage volontaristes, en matière d'insertion professionnelle et de maintien en emploi pour les Personnes souffrant de troubles ou de Handicap Psychiques.
- ✓ Alors qu'actuellement s'élabore en Ille et Vilaine le Plan Territoire Santé Mentale.
- ✓ Ici à Rennes, un service d'insertion socio-professionnelle et de maintien en emploi pour Personnes en Situation de Handicap Psychique est menacé.

Ce service qui existe depuis 2005, et accueille chaque année plus de 200 personnes sur l'ensemble du département de l'ILLE et Vilaine, à constitué une culture commune pour apporter des réponses appropriées en matière d'insertion professionnelle et de maintien en emploi en milieu ordinaire de travail pour des personnes présentant des troubles psychiques, lorsque cela est souhaitable.

Aujourd'hui il est communiqué un **déficit cumulé à 208 000 euros** (chiffre non vérifié) **sur un budget annuel de 390 000 euros** (somme également non vérifié).

1. **Comment** les membres sociétaire et associés du Groupement Coopératif Médico Social ont-ils permettre une telle situation financière ?
2. **Comment** les acteurs institutionnels, convaincus par l'intérêt qu'un tel service puisse continuer à exister, ont-ils pu se contenter de discours lénifiants ?
3. **Pourquoi** le ou les représentants :
 - ✓ Du **Centre Hospitalier Guillaume Régnier**.
 - ✓ De l' **Association de Santé au Travail (AST35)**.
 - ✓ Du **Groupement d'Intérêt Public « Les Maffrais »**
 - ✓ De l'**Association Pour l'Action Sociale et Educative** en ILLe et Vilaine (APASE).
 - ✓ De l'**Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapés (ADIPH35)**.
 - ✓ De la **Mission Locale** du Pays de Rennes.
 - ✓ De l'**Association Tutélaire d'Ille et Vilaine (ATI)**.
 - ✓ De l'**Union des Entreprises 35**.

ont-ils pu autoriser une telle débacle ?

Pour préserver l'existence de Fil Rouge au service des personnes en situation de complexité dans leurs accès et leurs maintien en emploi, en milieu ordinaire de travail, nous appelons à :

- **Participer à un rassemblement** avec les salariés et les amis du groupement le
JEUDI 19 AVRIL à 16 HEURES

devant les locaux de Fil Rouge au **1, rue Jean Coquelin** 35200 Rennes -quartier Sarah Bernard-

Nous **demandons la mise sous tutelle du groupement** par le Préfet de Région ou un administrateur judiciaire en attente de retrouver un reprenneur.